

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1081 5 septembre 1946

n° 1081 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1946

Date de publication

5 septembre 1946

Date du numéro

30 septembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

La décision no 409 du 30 mars 1946 susvi sée est rapportée. M. Chamboredon (Robert), administrateur de 2e classe des colonies, est nommé inspecteur des affaires administratives p. i. de la Côte française des Somalis. il cumulera ces fonctions avec celles de chef du Cabinet civil. L'arrêté n° 572 du 15 avril 1946 susvisé est rapporté. M. Chamboredon (Robert), administrateur de 2e classe des colonies, chef du Cabinet civil et inspecteur des affaires administratives p. i., est nommé ordonnateur-délégué du budget local à compter de la date du présent arrêté. La signature de M. Chamboredon (Robert) devra être précédée de la mention : « Pour le Gouverneur et par ordre : L 'Ordonnatcur-délégué. »